

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 16 DÉCEMBRE 2019 - 49^e année - N° 1179 - 3,50 €

Fonds de pension

Le très respecté Institut Hoover, installé sur le campus de l'université de Stanford, s'inquiétait voici deux ans pour les retraites des fonctionnaires états-uniens. Selon une étude publiée en 2017, le besoin de financement – le « trou » comme on dirait chez nous – était cette année-là de 3 400 milliards de dollars.

Pourquoi ? Parce que les retraites des fonctionnaires sont financées par des fonds de pension. Parce que les gestionnaires de ces fonds ont parié que leurs placements boursiers auraient des rendements de 7 à 8% et qu'ils se retrouvent avec des rendements de 2,5%. Du coup, des États comme le New Jersey, le Connecticut et l'Illinois, des villes comme Dallas, Philadelphie et Chicago ont été confrontées à un problème majeur.

Depuis cette étude, la situation a empiré et d'innombrables citoyens des États-Unis sont menacés par une baisse de leur pension. Selon l'agence Bloomberg, les engagements de retraites sous-financés représentaient à la fin de l'année dernière 560 milliards de dollars et les déficits de compagnies comme General Electric, Boeing, Exxon et Lockheed, se situent selon les cas entre 12 et 22 milliards de dollars. On n'ose imaginer les effets dévastateurs d'une crise financière... Avec les conseils empressés de Black Rock et les encouragements de la Commission européenne, c'est pourtant vers le système des fonds de pension que l'Élysée, Matignon et le Medef veulent nous faire basculer. ■



Il est temps de battre en retraite

Le Premier ministre voulait rallier tout le monde à la réforme de l'assurance vieillesse. C'est raté : la CFDT s'est fâchée tout rouge et le mouvement d'opposition à la macronie s'est durci.

Tous les syndicats dans la rue le 17 décembre ! Et tous les partis d'opposition braqués contre la réforme des retraites, même le Rassemblement national ! Après de longues concertations qui n'ont rien donné, le gouvernement voulait communiquer, s'expliquer

et rassurer les Français. C'est raté. Bien entendu, l'unité des oppositions politiques n'est qu'une apparence et la CFDT continue de soutenir la retraite à points. Mais l'Élysée et Matignon suscitent la méfiance, l'inquiétude, la colère – tant leur projet est confus

et manifestement régressif. Comment sortir de l'impasse ? D'Édouard Philippe ou de Laurent Berger, qui cédera le premier ? La stratégie qui consiste à dresser l'opinion contre les grévistes se révélera-t-elle payante ?

Pages 2 et 3.

La religion française

Pour comprendre la laïcité, il faut plonger dans le cours tumultueux de nos mille ans d'histoire nationale puisque ce sont les rois capétiens qui ont affirmé l'indépendance du temporel à l'égard du spirituel.

La question de la laïcité revient régulièrement dans le débat politique en raison de la présence visible de l'islam. Cette religion, explique Jean-François Colosimo, trouvera sa place si la République tient bon face à la poussée du communautarisme anglo-saxon. Pour

comprendre l'enjeu, il faut remonter à l'Empire romain et surtout retrouver la genèse de la laïcité dans le long combat de la monarchie capétienne contre la volonté de puissance temporelle des papes.

La chronique de Gérard Leclerc en page 9.

Dans ce numéro :

Page 3 :
Climat : une conférence pour rien

Page 5 :
OTAN, une Alliance au point mort

Page 10 :
Bonnier de la Chapelle : un héros très français

Page 16 : Éditorial
Retrait total



La manifestation du 10 décembre contre la réforme des retraites.
(photo G.M.)

Les limites de « l'en-même temps »

La levée de bouclier provoquée par É. Philippe, à la suite de la présentation de son projet de réforme de l'assurance-vieillesse montre une nouvelle fois qu'en voulant satisfaire tout le monde, on ne contente personne.

Trop fort, le Premier ministre de la France ! En une intervention d'à peine cinquante minutes, le 11 décembre dernier au Conseil économique, social et environnemental, Édouard Philippe a réussi le tour de force de refaire contre lui l'unité syndicale – en se mettant à dos la CFDT, l'UNSA et la CFTC, les trois organisations (sur huit) jusqu'à favorables à sa réforme des retraites – et de réunir, le soir même, dans un meeting commun, le Parti communiste, le Parti socialiste, Place publique, Génération.s, la France insoumise, Lutte ouvrière, le Nouveau parti anticapitaliste, et même Les Verts, à la Bourse du travail de Saint-Denis. Alors que l'objectif de son allocution, faut-il le rappeler, était de rassurer les Français sur l'avenir de leur système de retraite !

Gageons que le rassemblement des partis de gauche et d'extrême-gauche n'aura pas de lendemain : on voit mal, en effet, comment ils pourraient se mettre d'accord sur un projet alternatif, et quand bien même y parviendraient-ils, on a du mal à imaginer comment Olivier Faure, Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon ou Olivier Besancenot, pour ne citer qu'eux, pourraient parvenir à cohabiter.

Ce qui est en train de se jouer entre le gouvernement et les syndicats est beaucoup plus intéressant que cette coalition de circonstance.

Pour rallier définitivement à sa cause les syndicats réformistes, à commencer par la CFDT, il aurait suffi au Premier ministre de renoncer à associer à la réforme systémique voulue par Emmanuel Macron – laquelle vise à créer un système universel par points – un report de l'âge de départ à la retraite souhaitée par la droite – l'un des trois paramètres sur lequel agir pour tenter de rétablir les finances du système, avec la

baisse des pensions (inévitable dans un contexte de stagnation du pouvoir d'achat) et la hausse des cotisations (qui se heurte au refus du patronat). Au lieu de ça, Édouard Philippe, encouragé et soutenu par Bruno Le Maire et Gérald Darmanin, s'est entêté à vouloir ramener, dans le même temps, le système actuel à l'équilibre financier, et donc à repousser progressivement de deux ans l'âge légal de départ à la retraite dès 2027 (au lieu de 2035 actuellement).

Et tout ça pour retirer un argument de campagne aux candidats de droite dans la perspective de l'élection présidentielle

de 2022. Mais aussi pour se venger de Laurent Berger, le patron de la CFDT, qui a fait mordre la poussière au chef du gouvernement, il y a un an, en réclamant la tenue d'une conférence sociale pour mettre fin à la crise des Gilets jaunes. Conférence à laquelle le Premier ministre s'était immédiatement opposé, avant que le président de la République lance l'idée d'un grand débat national. Ce faisant, Édouard Philippe continue de jouer l'opinion contre les syndicats. Une stratégie qui n'a pas été payante jusqu'à présent ; en témoigne un sondage réalisé au lendemain de ses annonces

Les leçons à tirer de l'exemple suédois

La Suède est passée, dès 1999, d'un système de retraite par répartition, basé sur le salaire moyen des quinze meilleures années et au moins 30 ans d'activité professionnelle, à un système de retraite par points qui conjugue régime par répartition et par capitalisation. C'est ce modèle, dit des « comptes notionnels » ; qu'Emmanuel Macron avait pris comme modèle, lors de la campagne électorale de 2017, et qui sert d'exemple au projet de réforme actuel de l'assurance vieillesse. Nous disposons désormais du recul suffisant pour tirer quelques conclusions qui ne plaident pas en faveur de ce système. Tout d'abord,

il aura fallu pas moins de quatre ans de concertation au gouvernement suédois pour aboutir à un projet qui satisfasse toutes les parties prenantes ainsi que le Parlement, puis de nouveau quatre ans pour rédiger la loi définitive. Ce que la Suède, pays réputé pour son dialogue social, a mis huit ans à concevoir, Emmanuel Macron espérait le réaliser en moins de deux ans, dans un contexte plombé par la crise des Gilets jaunes et une défiance à l'égard de l'État. Ensuite, cette réforme a fait plus de perdants que de gagnants. Selon une étude parue en mars 2017, 92% des Suédoises et 72% des

Suédois auraient eu des retraites supérieures avec l'ancien système. Par ailleurs, parce que leur niveau s'ajuste chaque année au montant des cotisations prélevées, les pensions ont diminué à deux reprises en vingt années d'existence. Enfin, le système par point a enfoncé un coin dans la retraite par répartition, en encourageant les ménages aisés, dont les droits sont plafonnés, à souscrire une épargne dans un fonds de pension privé. Ainsi peut-on lire sur le site BNP Paribas Cardif, « le principe du régime en comptes notionnels est de simuler un régime de retraite par répartition ».

Climat : une conférence pour rien

qui révèle que 61 % des Français ne l'ont pas trouvé convaincant et 68 % estiment justifié le mouvement de grève.

Sauf à ne pas croire en la capacité de mobilisation de la CFDT et à penser que l'UNSA a déjà fait le plein des manifestants à la RATP, la SNCF et l'Éducation nationale, la mobilisation du 17 décembre été couronnée de succès et on voit mal comment Édouard Philippe pourrait se sortir de ce mauvais pas autrement qu'en revenant sur son projet, ce qui aurait pour effet de le vider de sa substance. Il a déjà fait des ouvertures en ce sens, mais même s'il parvient à faire revenir les syndicats réformistes à ce qu'il considère être la raison, il lui restera à convaincre la CGT, FO, la FSU, SUD et les étudiants, les pompiers, les hospitaliers, les Gilets jaunes...

À moins qu'il ne soit démissionné : une solution qui permettrait à Emmanuel Macron de relancer son quinquennat. Des signes avant-coureurs laissent entrevoir une pareille éventualité. Les économistes auteurs du programme d'Emmanuel Macron ont commencé à planter les premières banderilles dans une tribune publiée par *Le Monde*, le 18 décembre ; le lendemain, Antoine Bozo – le penseur de la retraite par points – a récidivé... En attendant que le président de la République porte l'estocade à son Premier ministre ? ■

NICOLAS PALUMBO.

Qui s'intéresse encore aux réunions annuelles de la Conférence des parties ? Et en particulier à sa dernière mouture, la COP 25 de Madrid (2-13 décembre) ?

Les seuls éléments qu'aura retenu l'opinion sont que le Brésil, qui devait s'en charger, s'est désisté après l'élection de Bolsonaro, que le Chili, qui avait repris le flambeau, a dû passer le relais pour cause de révolution domestique, et que la COP a finalement eu lieu en Espagne, sponsorisée entre autres par les géants espagnols de l'énergie⁽²⁾.

Car le moins que l'on puisse dire, c'est que si le climat se réchauffe, l'enthousiasme des dirigeants de la planète s'est fortement refroidi depuis la COP 21 de Paris : retrait des États-Unis, absence de l'Australie et du Brésil, fortes réticences de l'Inde, du Japon et de l'Arabie Saoudite, silence quasi total de l'UE. Au 8 décembre, avant l'arrivée des politiques, les travaux techniques n'avaient pratiquement abouti à rien ; on voit mal quelle « nuit du 4 août » pouvait changer cet état de fait avant la fin de la réunion, le 13 décembre.

Les objectifs étaient pourtant simples, à défaut d'être faciles : prendre en compte l'Océan, le grand oublié (pourtant le principal acteur) du climat ; résoudre



les derniers points conflictuels de la COP21, dont le marché carbone et le financement des conséquences du réchauffement dans les pays les plus touchés ; réévaluer les objectifs à la lumière des derniers résultats du GIEC. Car ce que dit ce dernier est très préoccupant : l'Accord de Paris avait eu l'ambition d'agir pour que le réchauffement soit limité à 1,5°. Or les rejets tolérables maximum de gaz à effet de serre, définis en 2015 après d'âpres discussions, aboutiraient finalement à un réchauffement de 3,2°. Ces limitations, jugées trop contraignantes en 2015, il faut encore les réduire !

Le pessimisme est total. Une chose est sûre : l'effet « COP21 » est loin derrière nous, et ces grandes messes mondiales montrent leur inanité. Tirons-en les conséquences :

c'est directement au Conseil de sécurité des Nations-unies qu'il faut poser le problème de l'environnement, c'est à lui d'imposer des règles, à partir des travaux des grandes agences de l'ONU (la FAO, le PNUE, le PNUD, etc.), qui connaissent les actions à entreprendre. C'est là que notre pays, membre permanent avec droit de veto, pourrait proposer une politique écologique mondiale et convaincre ses homologues, en usant de tous les moyens dont il dispose. Hélas, on sait qu'il n'en fera rien, car il n'a pas de politique écologique. Alors la grogne de la population et de la jeunesse va monter, et risque de prendre des formes « intégristes » et violentes, dont on ne peut encore mesurer l'ampleur. Greta Thunberg, devant plusieurs centaines de milliers de manifestants, s'est exclamée : « On ne peut pas attendre un jour de plus. Le changement arrivera, nous n'avons pas d'autre option. ». Il nous faut réfléchir très vite sur cette évolution probable. ■

FRANCOIS GERLOTTO.

(1) La COP réunit les pays signataires de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

(2) Endesa et Iberdrola, entreprises du secteur de l'électricité et du gaz naturel.

L'écho des blogs

■ **Commission européenne : Faites ce que je dis mais pas ce que je fais.** - « Ce que je dis » : Concernant la réforme des retraites, on apprend, sur le site de Marianne⁽¹⁾, de la bouche de Thierry Breton, tout nouveau Commissaire Européen au Marché intérieur, que, ô surprise, « la Commission européenne juge nécessaire toutes les réformes qu'il faut mener sur l'ensemble du continent, et notamment celle-ci et qu'il y en a beaucoup d'autres à mener, et dans beaucoup d'autres pays » car, comme chacun sait, s'impose à nous tous « la nécessité absolue d'avoir des régimes équilibrés ». Toutefois, qu'on se rassure, « ce n'est pas Bruxelles qui est à la manœuvre », mais bien Emmanuel Macron. « On espère qu'il saura trouver les moyens de me-

ner la réforme à son terme, car il est vu ici, à Bruxelles, comme quelqu'un qui a vraiment commencé à réformer en profondeur le pays, donc il y a aussi de l'espoir. » Breton n'oublie pas d'en « remettre une couche » en ayant une pensée compatissante pour les « otages » : « J'entends ce qui se passe dans mon pays, et c'est vrai que je pense à toutes celles et tous ceux qui sont en difficulté ce matin. »

« Ce que je fais » : là, c'est un europhile insoupçonnable (mais, semble-t-il, de moins en moins « béat », car il faut bien préparer l'avenir, au cas où...), Jean Quatremer, qui, sur le site de Libération⁽²⁾, ne mâche pas ses mots : « La Commission a une apparence – une administration publique européenne au service des citoyens –, et une réalité – une vaste machine à promotion des copains et des coquins. » Nous y apprenons, en effet, que « Ursula

von der Leyen, la nouvelle présidente de l'exécutif européen, vient d'en faire la démonstration en bombardant l'un de ses très proches, Jens Flosdorff, conseiller en communication de son cabinet avec rang de directeur général adjoint, soit l'une des plus hautes fonctions (il n'y a que directeur général au-dessus) et l'un des plus hauts grades de la fonction publique communautaire ». Et notre courageux lanceur d'alerte de poursuivre : « C'est une véritable fonction de vice-roi que va occuper Flosdorff au sein du cabinet de Von der Leyen. Flosdorff va donc émarger à environ 17 000 euros par mois... Pas mal pour un ancien journaliste du quotidien populaire Bild qui ne connaît strictement rien aux affaires européennes et n'a comme mérite que de suivre Von der Leyen depuis une quinzaine d'années dans les mêmes fonctions » alors que cette fonction

est déjà assurée par « le chef du Service du porte-parole (SPP) qui gère non seulement la communication du président, mais celle de tous les commissaires ». Cette même Commission n'a rien à redire sur ce doublon (dû au fait que Flosdorff ne parle pas français...) qui « coûte cher au budget communautaire : à eux deux, ils vont toucher deux millions d'euros de salaire sur cinq ans ». Une Commission qui couvre de telles pratiques est bien mal placée pour imposer, au nom de la rigueur ordo-libérale, des « réformes » qui vont léser des millions de salariés européens.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1) <https://www.marianne.net/politique/ca-pour-une-surprise-bruxelles-considere-la-reforme-des-retraites-comme-necessaire-et/>

(2) https://www.liberation.fr/planete/2019/12/09/a-la-commission-europeenne-le-temps-des-copains_1767912

La victoire du Brexit

C'est donc fait. Le parti conservateur et Boris Johnson ont gagné les élections à la chambre des Communes du 12 décembre avec la plus large majorité depuis 30 ans pour les conservateurs, depuis l'ère Thatcher. Essayons de tirer quelques leçons de ce scrutin.

Les conservateurs remportent leur plus belle victoire depuis 1987 et s'offrent une ample majorité aux Communes. Certes, on peut alléguer que les *tories* ne recueillent qu'un peu plus de 35% des suffrages exprimés, mais à condition de rappeler que leurs adversaires travaillistes en recueillent encore moins et que le mode du scrutin britannique à moins vocation d'offrir une image de l'état de l'opinion que de donner une majorité à une équipe gouvernementale.

Le message des conservateurs avait le mérite de la clarté : en finir avec les trois années de parlementarisme « à l'italienne » dont les Britanniques se sont lassés. Certes, les Communes avaient le droit de rejeter le Brexit. Mais la bataille de retardement menée au Parlement par les travaillistes et les libéraux-démocrates a été sanctionnée.

Ce scrutin est aussi une défaite pour les travaillistes. Ceux-ci ont défendu l'idée d'un compromis plus social avec l'Europe, mais sans s'engager



Photo Flickr.

en faveur d'un nouveau référendum. Du délire ! Seuls les libéraux-démocrates ont été cohérents, en restant du début à la fin hostiles au Brexit. Ces derniers n'en ont tiré aucun profit, leur leader étant même battu dans sa circonscription écossaise par un candidat nationaliste.

Les nationalistes écossais en effet sont l'autre vainqueur du scrutin, en obtenant 48 sièges contre 6 aux conservateurs et un aux travaillistes. M^{me} Sturgeon, leader du SNP, a immédiatement exigé un référendum sur l'indépendance, afin de permettre le maintien de l'Écosse dans l'Union Européenne. Boris Johnson s'y oppose, alléguant que les Écossais se sont déjà prononcés en 2014. Sa position, cohérente, sera-t-elle cependant tenable si les natio-

nalistes écossais gagnent les élections régionales en 2021 ? Bien sûr il est facile de mettre en cause le Brexit pour expliquer la fracture électorale entre l'Écosse et l'Angleterre et le Pays de Galles. C'est oublier que, depuis les années 1980, Anglais et Écossais divergent électoralement, même si à l'époque les Écossais votaient travaillistes. Puis, le SNP a progressivement remplacé ces derniers. M^{me} Sturgeon a d'ailleurs reconnu avec lucidité que tous les électeurs du SNP n'étaient pas nécessairement favorables à l'indépendance.

Reste l'Irlande du Nord, pour laquelle l'avenir paraît incertain. Pour la première fois les nationalistes sont majoritaires de justesse face aux unionistes. La faute au Brexit ? Un peu

court comme analyse. Certes l'Irlande du Nord va demeurer dans le marché unique. Mais n'oublions pas non plus le poids des réalités démographiques, de plus en plus favorables aux catholiques, et la paralysie récurrente des institutions régionales nord-irlandaises. Pour autant, là encore, tout n'est pas joué.

Finalement le grand vaincu, en dehors des travaillistes, pourrait bien être le thatchérisme. Les deux grands partis de gouvernement se sont engagés à investir massivement dans les services publics comme le service de santé (NHS) ou la police. L'État reviendrait-il en grâce au pays d'Albion ? Une autre bonne nouvelle. ■

MARC SEVRIEN.

Les faits majeurs

■ **Algérie.** – À peine élu, déjà rejeté. Abdelmadjid Tebboune, 74 ans, a été désigné président de la République le 12 décembre en totalisant 58,12 % des voix dès le premier tour. Tebboune, un proche d'Abdelaziz Bouteflika, a été maintes fois ministre de 1991 à 2017. La fin de la campagne a été marquée par un large mouvement de boycott du scrutin (« Hirak »). Dès l'annonce des résultats, des dizaines de milliers d'opposants sont descendus dans la rue, exigeant la fin du système Bouteflika.

■ **États-Unis** – Est-ce une trêve ou la fin de la guerre commerciale avec la Chine ? Washington et Pékin viennent d'annoncer un premier point de convergence sur le futur accord régissant leurs relations marchandes. Résultat immédiat : la hausse des droits de douane prévue de part et d'autre est annulée. Un signe d'apaisement notoire après des mois de montée des tensions diplomatiques.

■ **Qatar** – Le parquet national financier français vient de confier à juge d'instruction l'enquête relative à l'attribution au Qatar de la coupe du monde de football 2022. Les soupçons se portent sur l'ancien vice-président de l'UEFA Michel Platini, dont le vote en faveur de l'émirat aurait joué un rôle déterminant lors du choix du pays organisateur en décembre 2010. L'instruction devrait s'intéresser à un possible pacte de corruption noué entre le gouvernement français de l'époque et le prince héritier du Qatar, Tamin al-Thani.

C.M.

Voix étrangères

■ **Proche-Orient.** Suivre la presse israélienne, même dans son expression la plus professionnelle - le grand quotidien *Haaretz* -, c'est comme suivre une série télévisée. En politique intérieure, le feuilleton est alimenté par l'incapacité des électeurs à dégager une majorité à la Knesset. Le couperet est à nouveau tombé ce mercredi 11 décembre : de nouvelles élections auront lieu le 2 mars. Avec ou sans Netanyahu ? Le Likoud devrait en décider dans des primaires en janvier.

Tandis que la situation intérieure reste bloquée, la menace extérieure régionale ne faiblit pas. La presse multiplie les informations : l'Irak installerait des missiles en Irak capables d'atteindre Israël, l'Arabie saoudite ou les forces américaines ; en Syrie, on aurait découvert un tunnel de stockage de missiles ira-

niens qui échapperait aux frappes aériennes israéliennes ; Israël aurait testé des missiles qui viseraient l'Irak... trop d'infos qui finissent par tuer l'info !

Les généraux israéliens supporteraient mal les rododendres du nouveau ministre de la Défense nommé le 8 novembre dernier. Netanyahu, qui trustait, à lui seul, tous les ministères régaliens, a en effet décidé - tout intérimaire qu'il soit en l'absence de gouvernement investi - de nommer à ce poste le dirigeant du parti extrémiste Le Foyer juif, Naftali Bennett. « Un signe qu'il perd le contrôle », pense *Haaretz*. Sauf que ce gouvernement, qui est censé expédier les affaires courantes, en a encore pour six mois (élections + formation d'une majorité). « Un ministre de la Défense qui se vante de tuer des Iraniens », se scandalise un éditorialiste : « Bombarder l'Irak est une option », martèle en effet Bennett.

« Une campagne pour déstabiliser la Jordanie », voilà comment la presse israélienne interprète la visite de Netanyahu à Mike Pompeo, le secrétaire d'État américain. Le Premier ministre israélien, interdit de sommet de l'OTAN à Londres, avait réussi à rattrapper l'Américain à Lisbonne. Pourquoi ? Pour parler d'annexion de la rive gauche du Jourdain, selon des sources. « Je n'ai pas parlé de plan formel d'annexion ; le sujet est venu sur la table », répond l'intéressé. Un conseiller juridique a aussitôt prévenu que cela le conduirait devant la Cour internationale de justice. .

Tout cela et bien d'autres choses encore, en une seule semaine, du 4 au 11 décembre ! La presse israélienne a toutefois un horizon un peu restreint : « De Trump à Téhéran », dit une publicité pour inciter à s'abonner. Le monde se résumerait-il à cela, vu de Tel Aviv ?

YVES LA MARCQ.

Ouvert quelques jours après les déclarations provocatrices du président français, le sommet de l'Alliance atlantique de Londres a été l'occasion de recenser les divergences et de constater l'absence de perspectives nouvelles.

OTAN : l'Alliance au point mort

Le 27^e sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord s'est déroulé les 3 et 4 décembre derniers à Watford, dans la banlieue londonienne. La rencontre des 29 chefs d'État et de gouvernement devait permettre de redonner de la lisibilité à l'action commune, quelques semaines après les tensions causées par les manœuvres unilatérales de la Turquie et des États-Unis sur le territoire syrien. Pour autant, ainsi que l'a reconnu, sur le plateau de *France 24*, le chercheur en sécurité européenne à l'IRSEM Pierre Haroche, les attentes suscitées par ce court séminaire étaient minces et aucune décision majeure ne devait en ressortir. La lecture de la Déclaration de Londres, qui a conclu ces deux journées de discussions, confirment l'impasse dans laquelle se trouve l'Alliance atlantique.

Au-delà des affirmations de principe (attachement réitéré aux objectifs de l'OTAN, intention des États d'augmenter le budget de la défense, volonté de réfléchir à une meilleure coordination stratégique), le texte final identifie les dangers immédiats pour la sécurité des alliés : dans l'ordre, les « actions agressives de la Russie », « le terrorisme sous toutes ses formes » et « les menaces cyber et hybrides ». Trente ans après la chute du mur de Berlin, l'OTAN éprouve ainsi le besoin de maintenir intact le spectre de l'impérialisme russe pour justifier la poursuite de son action. Le texte de la déclaration déplore explicitement la décision russe de déployer des missiles de portée intermédiaire et d'être en cela responsable de la remise en cause du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (dit traité FNI) de 1987.

Cette défiance vis-à-vis de la Russie ne signifie pas que l'appel d'Emmanuel Macron à l'établissement d'un dialogue stratégique avec Moscou ait été entièrement ignoré. Le 4^e point de la déclaration transcrit le vœux d'« établir une relation constructive avec la Russie lorsque les actions de cette dernière le permettront ». Une clause sans engagement, destinée à arrondir les angles. Enfin, les relations avec la Chine avaient été, pour la première fois, inscrites à l'ordre du jour d'un sommet de l'OTAN, à la demande des États-Unis. Les alliés se sont contentés, là encore, d'une formule on ne peut plus insignifiante pour synthétiser leurs réflexions : « Nous sommes conscients que l'influence croissante et les politiques internationales de la Chine présentent à la fois des opportunités et des défis, auxquels nous devons répondre ensemble, en tant qu'Alliance. »

PAR CAZIMIR MAZET.



Le sommet de l'OTAN a surtout servi à révéler les dysfonctionnements de l'organisation.

Penser l'après-OTAN ? « Personne n'a plus besoin de l'OTAN que la France ! », avait répliqué Donald Trump à la provocation calculée d'Emmanuel Macron dans les colonnes de *The Economist*⁽¹⁾, d'une part, et à ses encouragements à la création d'une armée européenne, d'autre part. Le président américain est facilement piqué au vif, comme l'a illustré l'annulation de sa conférence de presse finale à l'issue du sommet de Londres, en raison des moqueries dérisoires formulées en aparté par le Premier ministre canadien Justin Trudeau... Le locataire de la Maison Blanche, certes, n'oublie pas que la France a été l'une des nations fondatrices du Pacte atlantique signé le 4 avril 1949 ; qu'il a fallu attendre 1966 pour que le général De Gaulle décide de retirer la France, non de l'Alliance elle-même, mais de son commandement intégré ; que celle-ci, enfin, a fini par y revenir en 2009. Mais il néglige le rang qu'occupe la France en Europe. Notre pays demeure la première puissance militaire sur le continent, la cinquième mondiale⁽²⁾.

Donald Trump est d'autant plus mal avisé de blâmer les critiques de son homologue français qu'il fait lui-même planer depuis plusieurs mois la menace – pro-

bablement plus stratégique que fondée – d'un retrait américain de l'OTAN, si la règle des 2 % du PIB réservés à l'effort de défense n'est pas observée par les États européens. En 2019, ces derniers ont alloué en moyenne 1,58 % de leur richesse nationale à la défense, alors que les États-Unis y consacrent 3,42 %. Mais, la complainte du gouvernement américain, qui prétend payer à la place des Européens pour préserver la sécurité du vieux continent, est à relativiser. Si en 2018 les États-Unis ont effectivement doté leur défense de quelques 672 milliards de dollars – plus du double de la somme des contributions de tous les autres membres de l'OTAN – ils ne déboursent en réalité que 35 milliards par an pour la défense de l'Europe.

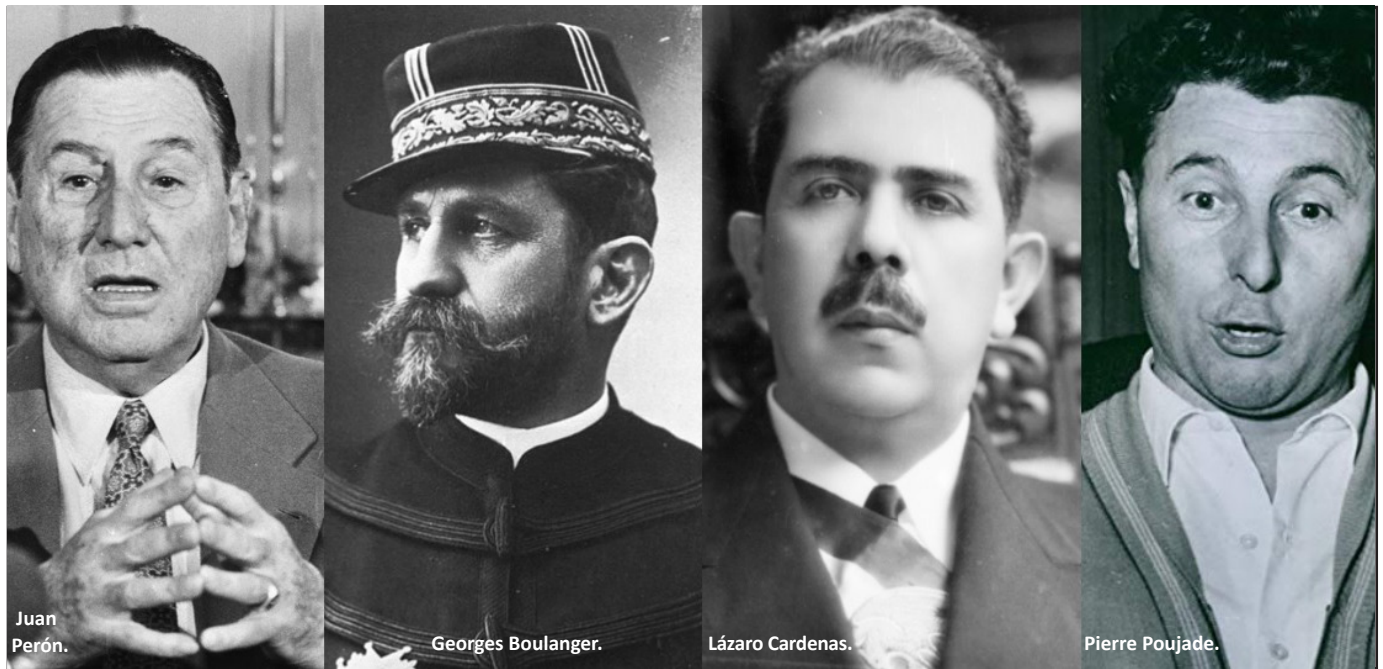
Par manque d'objectifs ou de financement, l'OTAN entame peut-être un long processus de dislocation. Dès 2013, l'historienne Catherine Durandin⁽³⁾ relevait que la mission de l'alliance, après l'éclatement de l'URSS, se réduisait à assurer des missions de sécurité et de gestion de crise au cas par cas. Devenu bras armé aussi bien de l'Organisation des Nations Unies que de l'Union européenne, l'OTAN rend caduque toute velléité d'une nouvelle « Europe de la Défense ». La présidence finlandaise de l'UE a mis les pieds dans le plat début décembre, en proposant de réduire de douze à six milliards d'euros le fonds européen de défense, si cher au président Macron. Preuve, s'il en est, que les Vingt-Sept ne sont pas sur la même longueur d'ondes. Même réduite à un simple rôle de gendarme international sous autorité américaine, l'OTAN conserve une signification pour une partie de nos voisins, les pays du Nord et d'Europe centrale en tête. Emmanuel Macron devra comprendre qu'il n'y pas d'Europe de la défense possible à l'intérieur de l'OTAN, et que cette Europe de la défense pourrait être dans le meilleur des cas une nouvelle alliance de défense continentale, jamais une « armée » entendue comme un corps d'hommes acceptant de mourir pour une « nation européenne », rappelait récemment encore Régis Debray⁽⁴⁾. ■

(1). « Ce qu'on est en train de vivre, c'est la mort cérébrale de l'OTAN », y déclarait Emmanuel Macron.

(2). Selon le classement 2019 du site spécialisé GlobalFirePower.

(3). Catherine Durandin, *OTAN. Histoire et fin ?* 2013. Livre numérique publié par diploweb.com.

(4). Régis Debray, *L'Europe Fantôme*, Gallimard, coll. « Tracts », 2019.



« Les populismes ne parlent pas tous du même peuple »

Entretien avec Olivier Dard

Agrégé de sciences politiques, professeur à la Sorbonne, Olivier Dard a dirigé, en compagnie de Christophe Boutin et Frédéric Rouillois le Dictionnaire des populismes, qui accueille les contributions d'une centaine d'auteurs de douze nationalités différentes, spécialistes d'histoire ou de littérature, de philosophie, de droit public, de science politique... Le texte que nous publions est tiré de sa conférence aux Mercredis de la NAR le 20 novembre 2019.

Royaliste : Est-il possible de définir le populisme ?

Olivier Dard : Les définitions du populisme sont très nombreuses. Pour ma part, je pense que définir le populisme, c'est en écrire l'histoire. Dès lors, on constate que les populismes contemporains ne sont pas sortis de nulle part. Le terme « populisme » est apparu en France avant la Première guerre mondiale, en référence aux populistes russes de la fin du XIX^e siècle.

Ces *narodniki* ont souvent été présentés comme des anarchistes, avec Bakounine comme principale figure. Il faut souligner que le populisme russe est un phénomène rural – alors que le populisme actuel est aussi un mouvement urbain – et qu'il manifeste la volonté de construire un socialisme de type fédéraliste, associant les communautés locales. Et n'oublions pas que les *narodniki* utilisaient des méthodes terroristes...

À la même époque, on retrouve un phénomène analogue aux États-Unis...

On néglige complètement l'importance du populisme étatsunien qui est, lui aussi, un populisme rural, comme en Russie – la

violence en moins. Avec le même souci de construire, face aux élites de la grande ville, un certain nombre de communautés. Christopher Lasch, l'auteur de *La Révolte des élites*⁽¹⁾, qui appartenait à la *New left*, a retrouvé l'héritage de ces populistes.

Aux États-Unis comme en Russie, le populisme au XIX^e siècle n'a été que l'histoire de figures et de mouvements mais c'est en Amérique latine que se trouve son véritable berceau. Au XX^e siècle, le populisme latino-américain se manifeste sous la forme de régimes politiques : au Mexique avec Lázaro Cardenas, au Brésil avec Getúlio Vargas, en Argentine avec Juan Perón, où le populisme s'incarne aussi dans deux femmes, Evita et Isabel Perón.

Que peuvent nous apprendre les populismes latino-américains sur les populismes européens d'aujourd'hui ?

Beaucoup ! Ces populismes marquent une nette rupture entre les élites et le peuple. Le péronisme va constamment aiguïser la dualité entre « eux » et « nous » : c'est là un marqueur fort du populisme qu'on va retrouver par la suite. Le deu-

xième élément important, c'est l'affirmation du rôle d'un dirigeant charismatique, qui parvient à cristalliser sur lui ce qui est considéré comme des aspirations populaires. Cela peut faire penser au fascisme, sauf que, dans le cas argentin, il y a un passage régulier par le biais électoral et il y a l'affirmation de la valeur de la démocratie. Troisième élément, un véritable sens de la mise en scène : chez Perón comme chez Vargas : la radio et le cinéma jouent un rôle important, avec une capacité des dirigeants à incarner les aspirations populaires à travers une gestuelle, une prise de parole. De ce point de vue, Eva Perón est tout à fait fascinante.

En Amérique latine, sommes-nous aujourd'hui en présence de néo-populismes ?

Il y a dans notre *Dictionnaire* des articles sur Chavez au Venezuela, Morales en Bolivie, Correa en Equateur et il y a en Amérique latine tout un débat sur ce néo-populisme, y compris dans les universités où ce sujet est regardé comme légitime. Quant à Bolsonaro, il ne peut être qualifié de populiste pour deux raisons majeures : il n'est

nullement un héritier du populisme brésilien mais de la dictature militaire installée en 1964 ; il défend un projet économique et social d'inspiration néolibérale qui est aux antipodes des populistes latino-américains, hostiles au néo-libéralisme et à l'impérialisme états-unien. J'ajoute que le Brésil a beaucoup changé depuis Vargas : il existe maintenant une classe moyenne, et le mouvement évangélique est un phénomène nouveau.

Les populismes ont cependant des traits communs...

Oui. Le premier de ces traits communs pose problème : c'est la question du « style populiste ». Pierre-André Taguieff considère que le populisme serait d'abord, sinon exclusivement, un style. L'idéologie serait selon lui inconsistante. J'estime pour ma part que le style populiste est problématique. La volonté de faire peuple par ses discours et par son attitude est commune à maints dirigeants qui ne sont pas tous populistes. Pensez au « casse-toi, pauvre con ! » de Nicolas Sarkozy et au « Venez me chercher ! » d'Emmanuel Macron. Je ne suis pas certain que les populistes soient aussi inconsistants que Pierre-André Taguieff le dit. Il y avait une consistance idéologique chez les populistes russes et étatsuniens mais aussi chez Vargas ou Perón et, par ailleurs, tous les populistes soulignent la fracture entre le peuple et les élites. Les populistes se déclinent au pluriel parce que, tout en considérant que le peuple est supérieur aux élites, ils ne parlent pas du même peuple.

En quels sens ce mot est-il employé ?

Il y a d'abord le peuple comme *demos*, conçu comme force organisatrice de la société qui exprime ses volontés par le vote selon les principes de la démocratie représentative. Il y a le peuple comme *plebs*, considéré dans sa dimension sociale. Et il y a le peuple comme *ethnos*, lié à une identité culturelle et territoriale. Pour les personnalités populistes d'aujourd'hui, parler du peuple et parler au peuple ne signifie pas du tout la même chose. Le peuple de Bernie Sanders et de Jean-Luc Mélenchon n'est évidemment pas le même que celui de Marine Le Pen. Cependant, s'il y a une polysémie du mot peuple et de ses usages, la révolte du peuple contre les élites est aujourd'hui une réalité transnationale.

J'ajouterai, historiquement, qu'aux mots « peuple » et « élites », il faut ajouter les « masses ». Le mot n'est pas utilisé aujourd'hui, alors qu'au XIX^e siècle, en Europe comme aux États-Unis, la question qui se pose aux sociétés et aux institutions politiques, c'est d'abord la question de l'intégration des masses. Cette intégration, qui se fait sur le mode conflictuel, passe par le droit de suffrage, par le développement de la démocratie libérale en Europe et aux États-Unis. Dans le vieux débat entre nation et classe, on constate, à la veille de la Première Guerre mondiale,



Historien, professeur à la Sorbonne, Olivier Dard, s'intéresse particulièrement à l'histoire des idées du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle.

que l'intégration nationale a fonctionné, que les peuples choisissent la nation plutôt que la classe. Quant à l'Amérique latine, on constate qu'en Argentine et au Brésil, les populismes vont être des facteurs essentiels de l'intégration des masses dans les systèmes politiques de ces pays, par le biais des réformes sociales mises en œuvre dans la lutte contre l'oligarchie.

Qu'en est-il, au XX^e siècle, du populisme français ?

Historiquement, nous constatons que le populisme est associé au boulangisme et au mouvement poujadiste sous la IV^e République. Le poujadisme est en effet pensé comme une prise de position contestataire. Nous ne sommes pas dans l'inclusion mais dans la révolte. Si l'on compare le livre de Pierre Poujade – *J'ai choisi le combat* – et *Fils du peuple* de Maurice Thorez, on constate que le peuple poujadiste des petits artisans et des petits commerçants n'est nullement le peuple communiste incarné dans la classe ouvrière.

Aujourd'hui, si l'on observe ce que disent Marine Le Pen et Matteo Salvini, il est intéressant de voir que les choses ont évolué. Jean-Marie Le Pen vient du poujadisme mais il ne peut être compris qu'en référence à l'héritage ligueur et nationaliste français qui commence avec le général Boulanger. C'est à mon sens le dernier des ligueurs. Son populisme renvoie à ce que Taguieff appelle le national-populisme. Marine Le Pen évoque quant à elle le « *peuple central* », défini comme ceux qui ne font pas partie d'une minorité : ni les immigrés, ni les LGBT, ni les 1% les plus riches. Là, nous sommes clairement dans la confrontation entre « eux » et « nous », qui permet au Rassemblement national d'opposer le peuple aux élites françaises et européennes. La rhétorique de Marine Le Pen est tout à fait populiste, dans sa façon d'apostropher l'Union européenne, « *prison des peuples* », au nom de la défense de la démocratie.

Bien entendu, le « *peuple central* » de

Marine Le Pen n'est pas le peuple des Insoumis. Jean-Luc Mélenchon admettait être un populiste en 2010, mais il faut prendre en compte l'influence exercée par le philosophe argentin Ernesto Laclau sur Podemos et sur la France insoumise. Ainsi, Jean-Luc Mélenchon affirmait en 2014 sa volonté de « *fédérer le peuple en un mouvement à vocation majoritaire du peuple insoumis* ». Ce peuple insoumis, ce n'est ni le « *peuple central* », ni seulement la *plebs* : on retrouve la réflexion de Laclau sur les « *chaînes* » de revendications qui permettent de construire une réaction collective tournée vers un « *signifiant vide* ». Comme chez Marine Le Pen, la démocratie est chez Jean-Luc Mélenchon un élément central du débat dans la mesure où l'on considère que la démocratie représentative ne serait plus un régime authentiquement démocratique - à charge pour le populisme de gauche de construire une véritable démocratie.

Comment faire le bilan des forces et des faiblesses du populisme ?

Les populistes sont divers mais, à l'échelle européenne, ils ont au moins un adversaire qui se caractérise par son unité. Il existe un arc parlementaire au Parlement européen qui fait que 95 % des textes sont votés par les trois principales forces : les conservateurs, les libéraux et les socialistes. Cette unité de vues sur la pérennisation d'un système se retrouve en France avec En Marche.

Les forces populistes présentent, quant à elles, plusieurs faiblesses. La principale, c'est leur impossibilité à s'entendre, car on retrouve chez les populistes le clivage droite-gauche qui est censé avoir disparu. Comme je l'ai déjà dit, le peuple des mélenchonistes n'est pas celui des lepénistes. Aux élections européennes, le raz-de-marée populiste n'a pas eu lieu et il apparaît que les populistes ne présentent pas de programme de gouvernement sérieux et reconnu comme tel par de larges secteurs de l'opinion. Les forces populistes ont une fonction tribunitienne mais ne parviennent pas à devenir des forces de gouvernement.

Enfin, on peut se demander s'il y a vraiment l'émergence de nouvelles forces populistes. Il y a eu Podemos, certes. Mais la plupart des forces populistes en Europe sont issues de scissions de partis de gouvernement. L'AfD allemande est issue de la CDU. Vox en Espagne est une scission du Parti populaire. C'est également vrai pour l'Europe du Nord. En Europe, à la différence de l'Amérique latine, le populisme n'a pas été un projet *sui generis*. Il n'y a pas de tradition populiste. ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

(1) Christopher Lasch, *La Révolte des élites et la trahison de la démocratie*, Champs, Flammarion, 2010.

Sous la direction d'Olivier Dard, Christophe Boutin et Frédéric Rouvillois, *Dictionnaire des populismes*, Éditions du Cerf, 2019.

Le Japon et la chair impassible



Pour pallier le problème d'une population vieillissante, le Japon mise sur l'homme augmenté.

Le gouvernement japonais veut investir un milliard de dollars dans la recherche sur l'homme augmenté. C'est ce qu'il a annoncé cet été, en enjoignant aux chercheurs japonais et étrangers à proposer des projets novateurs en technologies cybernétiques (pour restaurer les fonctions corporelles) afin de compenser les pertes de main d'œuvre. Ce financement s'étendra sur une durée totale de 10 ans et des objectifs fixés préalablement devront être atteints entre 2035 et 2060.

Ce volontarisme intervient alors que le pays se trouve dans une situation démographique inquiétante. Le Japon compte 126 millions d'habitants mais sa population

ne cesse de décroître, si bien qu'elle a atteint, en 2018, le taux de natalité le plus bas de son histoire (921 000 naissances). Et avec 1,37 million de morts en 2018, l'empire nippon a perdu près d'un demi-million d'habitants.

Le taux de fécondité s'élève 1,43 enfant par femme, alors que le taux de renouvellement naturel est de 2,08. Un point de basculement atteint en 1974 (2,05%), d'après les chiffres de l'OCDE⁽¹⁾.

Plusieurs raisons expliquent cette situation. Pour les Japonais, le coût de la vie est élevé, si bien qu'un enfant devient un poids financier trop lourd. A cela s'ajoute la question de l'augmentation du nombre de retraités et celle de leur fi-

nancement. En 2018, l'espérance de vie moyenne était de 81,25 ans pour les hommes et 87,32 ans pour les femmes, les chiffres les plus élevés jamais enregistrés. Le pays compte d'ailleurs presque 70000 centenaires.

D'après l'économiste Éveline Dourille-Feer⁽²⁾, spécialiste du Japon, « la progression de la part des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans dans la population totale devrait être rapide, passant de 11,9 % en 1990 à 23 % en 2010 et à 30,7 % en 2030, soit environ 37 millions d'individus ».

L'autre cause est d'ordre sociétal. En 2016, il est ressorti d'une enquête, commandée par l'Institut national de la population et de la sécurité sociale, que 42% des hommes célibataires japonais et 44,2% des femmes de moins de 34 ans étaient toujours vierges. De plus, sept hommes sur dix, célibataires mais non vierges, restent chastes.

Il est vrai que le Japon traverse une « crise de la masculinité ». Les rôles stricts des deux sexes sont en train d'évoluer. Les femmes japonaises, jadis tenues au statut de maîtresse de maison, travaillent de plus en plus pour subvenir à leurs besoins (tâche

qui incombait à l'homme). Le carriérisme de l'homme japonais est un critère de « sélection » pour faire un bon mariage mais le nombre de *soshoku danshi* (garçons herbivores), qui n'ont pas de désir sexuel, restent avec leur mère et n'ont pas d'ambition professionnelle, refroidit les prétentions des dames.

Une vie professionnelle trop prenante, une désertisation des relations hommes/femmes, une dépréciation générale de l'épanouissement sexuel et de la sensualité vient parachever ce constat. Une méconnaissance indifférente par les Japonaises de leur corps sous un angle charnel freine également l'éveil des sens. « *L'amour charnel ne conduit qu'à la honte* », écrivait le poète Phocylède de Milet (VI^e av. JC); citation tristement vraie pour les Japonais. Alors que cette question du rapport au charnel se pose avec de plus en plus d'insistance, le gouvernement passe à côté du vrai sujet et alimente encore plus la torpeur de sa population. ■

INDIANA SULLIVAN.

(1) Taux de fécondité, OCDE, <https://data.oecd.org/fr/pop/taux-de-fecondite.htm>

(2) Dourille-Feer E. « VII. Le peuple le plus vieux du monde », *L'économie du Japon. La Découverte*, 2014, pp. 75-86.

Dans les revues

■ **Population & Avenir n° 745 - nov/déc 2019** – (www.populationetavenir.org). – La revue du démographe Gérard-François Dumont analyse l'évolution de la géographie des services publics en France, afin d'en tirer des leçons pour l'aménagement du territoire. Les données chiffrées concernant les « services emblématiques » (les écoles, la Poste, les sous-préfectures, les services fiscaux, les tribunaux et les services de santé) « mettent en évidence une rétractation du nombre de services publics ». De plus, la fermeture de nombreux services publics locaux a un effet boule de neige qui « conduit à qualifier certaines villes petites et moyennes de villes martyrs » entraînant un sentiment d'abandon et de déclassement. « C'est dans ce contexte que s'est déployé en France le mouvement des Gilets jaunes. » Passant en revue les solutions proposées, l'au-

teur conclut : « Compte tenu des limites constatées des dispositifs, conventionnels ou incitatifs, pour maintenir un minimum de services publics sur un territoire, il est nécessaire de recourir à des mécanismes contraignants qui garantissent l'accès à un socle de services de base. »

■ **Esprit n° 439 - nov 2019** (www.esprit.presse.fr/tous-les-numeros/vivre-en-province/883). – La revue fondée par Emmanuel Mounier consacre sous le titre « *Vivre en Province* » un dossier, largement lisible en ligne, décrivant « une France en archipel de bassins de vie : certains fragiles et relégués, d'autres attractifs et dynamiques. » Cette image de l'archipel développée par Jérôme Fourquet « semble bien plus pertinente pour décrire la nouvelle donne qui s'est imposée en province durant les dernières décennies que celle des "deux France" : celle des gagnants et des perdants de la mondialisation

ou celle des dominants et des dominés » popularisée par Christophe Guilly. « L'archipelisation » ne compose pourtant pas un tableau univoque dans le négatif « comme le montrent dans ce numéro les descriptions de deux villages breton et basque qui rappellent les réalités parfois heureuses de la vie en province ».

■ **Place Publique Nantes - Saint Nazaire n° 72 - automne 2019** (www.revue-placepublique.fr) – « Nantes, capitale de la Vendée ? » interroge avec un brin de provocation - au risque de chagriner la duchesse Anne - la revue de l'association Mémoire et débats, qui a pour objet de « favoriser la réflexion et le débat sur l'histoire, l'identité et l'avenir du territoire identifié par l'estuaire de la Loire » et qu'on pourra lire avec profit et plaisir même si on habite Dunkerque ou Tamanrasset ! Le géographe Jean Renard y explique comment la Vendée, « territoire replié sur lui-

même », est devenue, en deux générations, « un pays d'accueil, en forte croissance démographique, dans lequel l'industrie s'est répandue sur l'ensemble du territoire », en sachant, notamment, « se tourner vers les grands donneurs d'ordre de l'estuaire (chantiers navals et aéronautique) ». Il attribue ce « mystère du modèle vendéen » au fait que « les gens se sont pris en charge eux-mêmes ». Terre de réussites économiques, la Vendée est aussi le lieu d'une histoire intime mêlée à celle de Nantes. Pour l'historien Jean-Clément Martin « les mémoires des guerres de Vendée continuent d'être vivantes », à la fois dans la mémoire « bleue » et la mémoire « blanche », comme le montre l'exemple de cette commune limitrophe de Nantes qui, l'an dernier, donna à une rue le nom d'un général républicain et à deux autres celui de deux généraux vendéens.

LAURENT LAGADEC.



par Gérard Leclerc

La religion française

Quoi de plus commun que la question de la laïcité ? Elle est sans cesse en cause, elle est sans doute en tête de tous les débats. Cela s'explique évidemment par la présence de l'islam, que beaucoup rêvent d'intégrer dans le chœur des religions, en espérant que cette nouvelle venue saura s'adapter aux règles de ce qu'on appelle la laïcité. Et l'on évoque du même coup la loi de séparation de 1905, louée comme une merveille du monde, une spécificité française qui permettrait de surmonter tous les obstacles, un peu à l'image de ce qui s'est passé entre la République et le catholicisme, justement dans la logique de la laïcité. Jean-François Colosimo intervient dans le débat, non pour démentir cet espoir. Au contraire, sans aucunement méconnaître les difficultés de l'islam, il pense que la séparation entre les deux pouvoirs, spirituel et temporel, a toujours eu finalement des effets positifs pour le partenaire religieux. Mais à condition que la République tienne bon, et ce qu'il craint est que, sous la poussée libérale, elle n'abdique en s'alignant sur le communautarisme anglo-saxon.

On se tromperait à croire que notre auteur est ainsi tributaire de la doxa toujours en cour sur l'origine et le contenu de la laïcité. Il réfute même l'idée de son apparition avec la modernité et les Lumières. Pour lui, il faut se référer à toute l'histoire de France si l'on veut comprendre le continuél démarquage entre les deux pouvoirs. Plus encore, il est nécessaire de recourir aux fondements antérieurs, ceux de la philosophie grecque et de la romanité. Le problème de fond est d'ores et déjà posé à travers l'affrontement de l'État romain et du jeune christianisme. Ce dernier ne peut sacrifier aux idoles d'un pouvoir déifié. C'est qu'il y a concurrence entre deux cléricatures, le service du bien public exigeant une sorte de consécration. La difficulté ne sera pas résolue avec la conversion de l'Empire au christianisme, car il s'agira pour Constantin « de s'attribuer un épiscopat qui vient compenser la dégradation de son pontificat. (...) La séparation entre l'Orient et l'Occident chrétien offrira des destinées dissemblables, mais, dans les deux cas, lourdes de dissensions, à cette représentation diminuée de la sacralité du pouvoir politique ».

La monarchie contre la papauté. La France capétienne va se retrouver en proie à cette confrontation de sacralité, le roi très chrétien devant disputer à l'autorité du Pape sa propre autonomie de décision politique. Sur ce sujet, Jean-François Colosimo se trouve en accord avec François Fleutot et son essai sur les rois excommuniés⁽¹⁾. Il y a bien eu lutte continuelle de la part de la monarchie française pour se démarquer de l'omniprésence de la papauté sur son territoire. Mais Colosimo procède plus en philosophe qu'en historien, quoi qu'il ait une connaissance très approfondie du passé, dont il explore souvent les bas-côtés, dédaignés par l'histoire officielle. Et il procède aussi comme un héritier, pleinement partie-prenante de ce qui a forgé notre personnalité collective. Son essai commence par une évocation d'Avignon, sa ville natale, qui constitue une véritable parabole de ce qu'il veut nous expliquer : « Je suis né en bordure d'un fleuve qui, jadis, séparait les mondes. Sur une rive César, sur l'autre, Dieu. Ainsi en avait décidé l'histoire qui, architecturant la France, l'avait quadrillée de citadelles et de cathédrales... » Ou encore : « Si

Avignon, clin d'œil contre-factuel, n'avait pas connu le rattachement de 1791, peut-être serait-elle aujourd'hui un Monaco clérical emmuré dans l'indifférence aux soubresauts du monde et la garde attentive de ses privilèges. » En se trouvant rattachée à la République, la cité des papes a subi les évolutions qui ont amené à une situation qui ne lui sourit guère, avec un centre qui s'est vidé, une périphérie qui s'est verrouillée, une commune qui s'est divisée. Mais c'est sur le sort plus général de la France que l'auteur est tenté de se lamenter, comme le psalmiste sur les rives du fleuve de Babylone.

La guerre des deux France. Mais il faut revenir à toute la démonstration de l'essai. En quoi consiste la spécificité française, très antérieure aux luttes qui ont précédé 1905. Ce n'est pas avec la République qu'on a découvert la liberté de conscience. Ce n'est même pas la Réforme du XVI^e siècle qui a produit la rupture avec Rome. « La France avait érigé contre la papauté le rempart de son droit coutumier qu'elle nommerait bientôt les libertés gallicanes. » Plus généralement ce qu'on a appelé la guerre des deux France « n'a pas tenu dans le conflit entre l'incroyance et la croyance, mais entre deux systèmes de croyance dont la loi de séparation a représenté le cessez-le-feu. Non, il n'y a jamais eu ni de neutralité laïque, ni de pacte laïque mais, contre les Églises, la neutralisation de leurs ambitions et l'imposition de sa domination par l'État. Non, la loi de 1905 n'existe pas en soi, hors des législations qui l'ont immédiatement encadrée en amont et en aval de sa rédaction, mais plus largement encore hors de la continuité millénaire, qui en a commandé l'issue. » Ces citations sont tirées de la conclusion de l'ouvrage, où Jean-François Colosimo concentre l'essentiel de ce qu'il a voulu montrer. Ce qu'il appelle la religion française tient au fait de l'intrication du fait religieux avec le fait politique, et « la perception de la nécessité à devoir démêler les deux, la conviction quant à l'impératif de les ordonner et les restituer chacun à sa sphère ». Ainsi s'est constitué ce qu'il n'hésite pas à appeler le « laboratoire de la nation ».

Émile Poulat, en scrupuleux historien de la genèse de la loi de séparation et de ses suites, craignait comme la peste une définition philosophique de la laïcité, terme qui ne figure même pas dans le texte. Il s'en tenait à une démarche strictement prudentielle, la plus apte à nous préserver de la tentation des luttes intestines. Jean-François Colosimo, à certains égards, contredit la démarche de celui qui demeure pour moi un maître. Mais il explore une dimension de profondeur qui peut aider puissamment à la paix civile et à la coexistence des religions respectueuses d'un nécessaire ordre politique. Dans les circonstances présentes, il convient de s'en féliciter. ■

(1) François-Marie Fleutot, *Les rois de France excommuniés*, Cerf, 288 p., 25 €. Voir *Royaliste* n° 1169.

Jean-François Colosimo
La religion française, Mille ans de laïcité
Les éditions du Cerf, 2019.



Le mouvement royaliste

Un héros bien français



Contre les légendes qui font de Bonnier de la Chapelle un noble à particule, un néo-monarchiste, Bénédicte Vergez-Chaignon rétablit sa généalogie dans un essai.

Français par sa famille paternelle, Bonnier est italien par sa grand-mère et par sa mère. C'est son grand-père, marié à Giustinnia della Capella, qui a ajouté à son nom patronymique de la Chapelle. Son père Eugène, engagé à 17 ans en 1915, installé à Alger, est marié à une belle italienne Gianna Scorgia, qui lui donne un fils, Fernand, né le 1^{er} novembre 1922. Le couple se sépare, le petit garçon de sept ans quitte l'Algérie et rejoint la métropole pour être élevé à Sèvres (près de Paris) par son oncle.

Il y reçoit une éducation bourgeoise et républicaine. Bourgeoise car son oncle est marié à la fille de Pierre-Jules Hetzel, le grand éditeur du XIX^e siècle, l'ami de Hugo et des républicains. Il suit ses études au très catholique collège Stanislas où il croise, entre autres, Arnaud de Chantérac, qui explique « qu'il va acheter l'Action française et qu'il lit le journal royaliste avec Fernand Bonnier entre les cours ». (1) Et pourtant Bonnier n'est pas monarchiste, sa biographe rapporte les propos de l'adolescent, qui se déclare républicain, face aux camelots du Roi. Cependant devant ses juges, à Alger, il confesse qu'il est pour le comte de Paris depuis deux mois.

Dès les débuts de l'occupation le jeune parisien proteste en participant, comme de très nombreux

royalistes, à la manifestation du 11 novembre 1940 aux Champs-Élysées. Cherchant à rejoindre Londres il quitte la métropole et retrouve son père à Alger. Après le débarquement de novembre 1942 au Maroc et en Algérie, dès leur arrivée, les Anglais du Special Operation Executive (SOE) cherchent à recruter des jeunes gens pour leurs commandos. Bonnier s'inscrit aux French-commandos. Ces commandos ne participent pas directement aux ordres de l'armée mais exclusivement aux ordres du Premier ministre anglais, Winston Churchill. Le même qui a annoncé à ses alliés étasuniens que « d'une manière ou d'une autre, il fallait se débarrasser de Darlan, et,

le cas échéant, L'ABATTRE. Il le dit et le répéta à son entourage. Pour l'exécution il disposait du SOE ». (2). Madame Vergez-Chaignon ne dit mot sur cette attitude constante du Premier ministre britannique. Bonnier a pris la décision de supprimer Darlan dans le cadre des French-commandos. D'ailleurs, lors de son entrée en action, seul un officier du SOE l'attend, d'après Michel Poniatowski...

On accuse souvent le comte de Paris, l'abbé Louis Cordier, Henri d'Astier de la Vigerie d'être les inspirateurs de cet assassinat. On oublie trop souvent les Anglais, certains pétainistes qui reprochaient à Darlan sa trahison, certains résistants qui n'appréciaient pas du tout la prise du pouvoir par l'amiral, etc... Bonnier n'est pas en relation avec les résistants royalistes et républicains qui souhaitent l'élection du comte de Paris à la place de Darlan. Son seul lien est qu'il fréquente le même immeuble que celui des Astier où loge sa fiancée. Il ne s'adresse à l'abbé Cordier que quelques jours avant son acte pour se confesser. Il reçoit de ce dernier le plan du Palais d'été, où réside Darlan, de l'argent pris sur la caisse de la Résistance, et le pistolet. Son acte accompli, le général Henri Giraud, aux ordres des généraux français Bergeret (ancien ministre de Pétain) et Noguès (nommé en 1936), expédie rapidement

le procès du jeune homme, qui est fusillé le lendemain matin (26 décembre 1942).

Madame Bénédicte Vergez-Chaignon raconte peu les événements autour du comte de Paris et de la seule tentative (au vingtième siècle) de donner une place politique à l'héritier des rois de France. Par contre, elle dresse le portrait de ce jeune homme qui a changé, par son acte, le cours de l'Histoire. Georges Bernanos a gardé, dans son missel, une photo du jeune homme. Elisabeth de Miribel, s'enthousiasme : « Bonnier de la Chapelle me semble un héros, qui nous a débarrassés d'un traître ! » (3) et pourtant de nombreuses zones d'ombre restent attachées au geste fondateur de Fernand Bonnier de la Chapelle. Sa biographe nous raconte les courts moments de sa vie, et le procès de ce jeune homme de vingt ans qui a osé liquider l'amiral Darlan, dauphin du maréchal Pétain, l'homme mis en place par les étasuniens. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(1) Témoignage d'Arnaud de Chantérac à Luc Richard, l'Affaire Darlan, Institut d'Études Politiques de Lyon, septembre 1998.

(2) Michel Poniatowski, *Mémoires*, éditions Plon/le Rocher, 1997.

(3) Elisabeth de Miribel, *La liberté souffre violence*, éditions Plon, 1981.

Bénédicte Vergez-Chaignon, *Une jeunesse fureur. Bonnier de la Chapelle, l'assassin de l'amiral Darlan*, éditions Perrin, 2019.

Brèves royales

■ Allemagne, le 24 novembre.

- C'est par voie de presse que le porte-parole des sociaux-démocrates a averti le prince Georg-Friedrich de Prusse, héritier de la couronne impériale allemande : « Les députés du SPD voteront contre toute proposition de loi qui prévoit de lui verser la moindre compensation financière ». Le descendant de Guillaume II réclame depuis cet été la restitution des palais et biens mobiliers appartenant aux Hohenzollern, nationalisés après 1945 du fait de l'attitude de la famille impériale sous le régime nazi. Un débat qui divise les Allemands.

■ Roumanie, le 28 novembre.

- Après le discours lu au corps

diplomatique par la princesse Margareta, héritière du trône, qui dénonçait l'ingérence russe dans les Affaires européennes et nationales, l'ambassadeur de Russie a violemment attaqué la fille du roi Michel sur les réseaux sociaux. Face au tollé provoqué, il a été convoqué par le ministre roumain des affaires étrangères et a du présenter ses excuses à la maison royale.

■ Afrique du Sud, le 29 novembre.

- Funérailles nationales pour le roi des Amaxhosas, Mpendulo Calvin Sigcawu, décédé le 14 novembre dernier. Le président Cyril Ramaphosa était présent. Il a rendu hommage à un souverain décrit comme un « vrai patriote », un homme « guidé par le sens de l'unité, champion des droits de la femme, quand bien même il était

très critique à l'égard de notre gouvernement ». Son successeur à la tête de cette monarchie traditionnelle qui compte plusieurs millions de sujets n'est pas encore connu.

■ Portugal, le 30 novembre.

- Devant une centaine de jeunes monarchistes, le prétendant au trône, Dom Duarte Pio, a prononcé un discours, le jour d'anniversaire de la conjuration de 1644. Il a défendu l'adoption du vote obligatoire, afin de lutter contre la « forte abstention » et le « désenchantement » des Portugais vis-à-vis de la politique. Le prince s'est également prononcé pour une véritable politique de défense des familles et contre le texte sur l'euthanasie que le parlement doit discuter l'an prochain.

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action royaliste

Royaliste à l'honneur sur LCI



Vincent Hervouët, qui tient, avec le succès que l'on sait, la revue d'actualité internationale, *Tout un monde*, sur LCI a consacré son émission du 8 décembre à l'actualité des monarchies. L'historien Jean des Cars, auteur du *Dictionnaire amoureux des monarchies* (Plon, Perrin) y rappelait qu'en 2019, dix États européens conservent fièrement leurs institutions royales et que la démocratie s'y porte plutôt mieux qu'ailleurs. L'émission se terminait par une très bonne surprise : Vincent Hervouët brandissait le dernier numéro de *Royaliste* et vantait les qualités de notre nouvelle présentation : « *Un vieil hebdomadaire qui vient de refaire toute sa marque.* » Notre journal fait peau neuve ? Assurément, Vincent ! Hebdomadaire ? Pas encore, mais qui sait ! Pour retrouver cette belle émission : www.lci.fr/replay/video-tout-un-monde-du-dimanche-8-decembre-2019-2139795.html.

Dates à retenir

■ **Galette des rois** : Samedi 18 janvier, à partir de 18h00, en présence du comité directeur et de la rédaction de *Royaliste*.

■ **Notre congrès annuel** se tiendra à Paris les **28 et 29 mars prochains**. Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent y participer. Merci à nos amis de retenir dès maintenant ces dates. Pour toutes informations pratiques, contacter notre siège.

Erratum

Dans le numéro 1178 de *Royaliste*, une erreur a été commise dans la recension de l'ouvrage de David Dufresne, paru récemment chez Grasset. L'intitulé de son roman est *Dernière sommation* et non pas *Derrière le miroir* comme nous l'avions indiqué.

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants pour un débat avec une personnalité politique ou un écrivain.

La conférence se déroule de 20h à 22h dans nos locaux, 38, rue Sibuet, 75012 Paris. Métro Picpus. (entrée libre, participation aux frais de 2 €). Un repas amical est servi à l'issue des débats (participation aux frais : 7 €)

Mercredi 18 décembre :

En raison de la grève, nous sommes au regret d'annuler la conférence de Yves Bernanos et Jean-Pascal Hattu.

Mercredi 8 janvier :

Édouard Husson

sur son dernier ouvrage : *Paris-Berlin. La survie de l'Europe*.

Mercredi 15 janvier :

Jean-François Colosimo

sur son dernier ouvrage : *la Religion française – Mille ans de laïcité*

Vidéos de la NAR

Les conférences de la saison 2018-2019 sont disponibles sur notre chaîne YouTube ou depuis le site archivesroyalistes.org. Voici la liste de nos dernières publications :

Mercredi 16 octobre : Philippe Arondel. Pour le centenaire de la CFTC. Quel avenir pour le syndicalisme chrétien ?

Mercredi 6 novembre : Kevin Boucaud-Vic-toire. Pour la présentation de son dernier livre : *Mystère Michéa*.

Mercredi 13 octobre : Régis de Castelnau et Charles Gave. Débat sur le thème : « Le libéralisme à la française, que faire de l'État ? »

Mercredi 20 novembre : Olivier Dard. Pour la présentation de son livre : *Dictionnaire des populismes*.

Mercredi 27 novembre : Colonel René Cagnat. Sur le thème : La région centre-asiatique et l'Europe en tant que proies des superpuissances et de l'islam.

Mercredi 4 décembre : Françoise Germain-Robin. Pour la présentation du livre *Congo, mémoires à vif*, avec feu Luc Beyer de Ryke.

Événements

Contre la privatisation d'ADP



Le cap du million de signatures en faveur d'un référendum contre la privatisation des Aéroports de Paris a été franchi mercredi 4 décembre. Malgré toutes les difficultés rencontrées pour signer la pétition, malgré le silence des médias publics ou privés. La mobilisation ne faiblit pas, elle s'accélère même avec le mouvement social en cours. La NAR, qui a soutenu dès l'origine cette initiative, se félicite de ce résultat. En avant vers les deux millions de signatures ! Pour vous renseigner sur nos initiatives, pour obtenir le modèle de tracts que nous diffusons, contactez-nous via lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr.

Maison de France

Le comte de Paris, invité d'honneur de la Marine nationale.

Le chef de la maison de France a participé, le 7 décembre, à la cérémonie de remise du fanion de la nouvelle promotion de la Préparation militaire marine, qui a pris comme nom de baptême celui de l'Amiral de Joinville. Devant les trente marins, venus de tous les horizons du pays, et engagés dans la PPM, le comte de Paris a prononcé un discours, sur le parvis du théâtre des Sablons de Neuilly, en présence des représentants de la Royale, où il rappelé la personnalité attachante du prince de Joinville – « *comme ses frères il a été fidèle à son pays tout au long de sa vie. C'est un exemple admirable pour nous tous et pour les futurs stagiaires* » – et souligné le lien fort qui existe depuis toujours entre la Nation, notre armée et notre histoire, « *un lien au présent, que nous avons pu ressentir dans la tristesse lundi dernier aux Invalides ; que nous pouvons ressentir dans l'enthousiasme cette après-midi au cœur de la ville de Neuilly* ».

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin

Directeur adjoint : C. Barret

Rédacteur en chef : N. Palumbo

Maquette/SR : E. Micheletti

Directeur de la publication : Y. Aumont

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Imprimé en France

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Retrait total

Il faut bien entendu s'interroger sur les projets d'Emmanuel Macron et sur les manœuvres d'Édouard Philippe, puisque ces acteurs sont sur le devant de la scène. Souvenons-nous cependant qu'ils n'ont pas écrit la pièce. Celle-ci a été conçue à Lisbonne, à Bruxelles, à Francfort, à Berlin, sous nos yeux mais sans que nous soyons consultés. Et ce sont les mécanismes complexes des traités qui forment, contre notre volonté exprimée lors du référendum de 2005, le système au sein duquel MM. Chirac, Sarkozy, Hollande et Macron ont tour à tour joué leur rôle, dans des costumes de droite et de gauche qui ont fini par devenir semblables, à quelques nuances près.

Ce système énonce, pour la classe dirigeante, quatre règles de servitude volontaire : le respect absolu de l'euro, qui substitue aux dévaluations monétaires la dévaluation des salaires ; la règle d'or de l'équilibre de tous les comptes publics ; l'impératif de compétitivité, dicté par le principe de concurrence en tous domaines ; la libre circulation des capitaux.

Étape par étape, les traités régissant l'Union européenne ont privé les dirigeants français de leurs pouvoirs de décision en matière commerciale, monétaire et budgétaire. Masquée par des bribes d'idéologie néolibérale, cette servitude est allègrement supportée pour une raison toute simple : elle permet de faire des affaires d'autant plus fructueuses que le contexte juridique encourage le business. D'apparence polémique, cette affirmation s'est vérifiée au fil des informations et révélations récemment publiées.

Nous savions que l'Union européenne recommande à notre pays d'aligner les régimes de retraite du privé et du public afin de réduire de 5 milliards d'euros les dépenses publiques. Puis nous avons appris qu'une rencontre avait été organisée à l'Élysée entre plusieurs membres du gouvernement et Black Rock, le plus gros gestionnaire d'actif du monde, qui s'est publiquement réjoui du vote de la loi Pacte. Pourquoi ? Parce qu'elle favorise les plans d'épargne-retraite individuelle orientés vers les placements risqués – premier pas vers les retraites par capitalisation.

De mieux en mieux documentés, les liens entre les dirigeants français et les milieux financiers est illustrée par l'affaire Delevoye. Ce personnage avait « oublié » de déclarer un mandat d'administrateur bénévole à un organisme de formation qui a pour clients les principales sociétés françaises d'assurance. Puis on s'est aperçu qu'il occupait la présidence fortement rémunérée d'un groupe de réflexion sur l'éducation, « Parallaxe », entre autres fonctions dont la liste n'est pas close. Cet amateur de réseaux et de prébendes viole ouvertement la

Constitution. Pourtant, il n'a pas immédiatement démissionné. Pourtant, ni le président de la République ni le Premier ministre n'ont exigé son départ immédiat du gouvernement.

Le clan affairiste qui pilote la réforme des retraites est au service de ses propres intérêts, qui coïncident avec les objectifs du patronat, formulés en 2007 par Denis Kessler : « *Défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance.* » Le projet présenté par Édouard Philippe, le 11 décembre, se situe dans cette ligne : celle de la revanche du patronat compromis avec Vichy et les Allemands, celle d'une guerre de classe qu'il croit pouvoir gagner. La technicité du système des points, assortie de mensonges éhontés, ne parvient pas à cacher la volonté de ruiner les principes énoncés à la Libération(1).

La primauté de la justice sociale, qui impliquait que l'économie soit mise au service de cet objectif éminemment politique, a été effacée à partir de 1983 par les prétendues exigences de la « compétitivité ».

La solidarité nationale est récusée par la thématique du conflit de génération, serinée depuis des décennies par de grands médias. En l'occurrence, les jeunes nés avant 1975 vont être incités à haïr les vieux. Et les « vieux » mis au chômage à 50 ou 55 ans seront incités à détester ces autres « vieux » qui pourront partir avec le maximum de points après 64 ans – l'âge-pivot que le gouvernement prétend vouloir imposer.

L'universalité est censée caractériser le système de retraites par points mais c'est un mensonge doublé d'une imposture. À la libération, le principe d'universalité avait été atténué par le maintien des régimes spéciaux, mais les avantages procurés par ces régimes représentaient un objectif à généraliser. Aujourd'hui, au contraire, il s'agit de liquider les régimes spéciaux – sauf ceux dont bénéficient les grands patrons – pour généraliser la baisse des pensions selon la logique de déflation salariale imposée par la « monnaie unique ».

La démocratie sociale voulue par les législateurs de 1945 sera quant à elle réduite à une vague « gouvernance » paritaire placée dans le champ des contraintes avouées ou inavouables qui démontrent chaque jour leur terrible efficacité. Les syndicats ne pourront empêcher la retraite par capitalisation, que la baisse du niveau des pensions rendra de plus en plus attractive – du moins pour ceux qui ont la possibilité d'épargner.

C'est maintenant qu'il faut obtenir le retrait total du projet. ■

(1). Cf. sur mon blog, www.bertrand-renouvin.fr, la chronique consacrée aux origines de la Sécurité sociale.

Sommaire n°1179

Page 2 – Les limites de « l'en même temps ».

Page 3 – Climat : une conférence pour rien. – L'écho des blogs.

Page 4 – La victoire du Brexit. – Voix étrangères – Les faits majeurs.

Page 5 – Sommet de l'OTAN : l'Alliance au point mort.

Pages 6/7 – Entretien avec Olivier Dard.

Page 8 – Japon, la chair impassible – Dans les revues.

Page 9 – La religion française.

Page 10 – Bonnier de la Chapelle, un héros très français. – Brèves royales.

Page 11 – Le mouvement royaliste.

Page 12 – Éditorial : Retrait total.